



# L'épouse fugitive : Un topos romanesque renouvelé à l'âge de Louis XIV

Claire Carlin

► **To cite this version:**

Claire Carlin. L'épouse fugitive : Un topos romanesque renouvelé à l'âge de Louis XIV : Communication Colloque "Rapport hommes/femmes dans l'Europe Moderne: Figures et paradoxes de l'enfermement". Colloque "Rapport hommes/femmes dans l'Europe Moderne: Figures et paradoxes de l'enfermement", Nov 2012, Montpellier, France. <halshs-00845474>

**HAL Id: halshs-00845474**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00845474>**

Submitted on 17 Jul 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'épouse fugitive :  
Un topos romanesque renouvelé à l'âge de Louis XIV

1. La nouvelle galante, un genre moderne ?

L'enfermement et la fuite sont un couple uni dans le roman d'aventures depuis l'Antiquité<sup>1</sup>. Facilité par le déguisement, la fuite peut ou bien précéder ou bien suivre l'enfermement, ce qui permet des variations sur un topos<sup>2</sup> productif à travers l'histoire du texte de fiction. À l'âge de Louis XIV, le roman en plusieurs volumes si populaire au premier XVII<sup>e</sup> siècle fait une cure d'amaigrissement accompagné d'un changement de genre : il devient « nouvelle » ou « histoire », et à partir des années 1670 se dote souvent de l'adjectif « galante ». Cependant, malgré l'innovation sur le plan formel, l'intrigue d'une « nouvelle galante » est normalement des plus conventionnelles : des amants séparés par divers obstacles finissent par se marier, souvent sur fond de plusieurs tours et détours où les topoï de l'enfermement et la fuite tiennent un rang notable.

Les romancières dont on apprécie le plus l'œuvre de nos jours (Villedieu, Lafayette, Bernard, Aulnoy) donnent une perspective particulière au développement de la nouvelle : elles critiquent l'institution du mariage à l'instar de leur illustre prédécesseure Madeleine de Scudéry, tout en explorant en profondeur les malheurs de l'amour. C'est une stratégie romanesque parmi d'autres dans les douzaines de « petits romans » qui paraissent entre 1660 et la fin du règne de Louis XIV. Les écrivaines et écrivains qui adoptent ce point de départ émettent une leçon sociale,

---

<sup>1</sup>Voir L. Plazenet, *L'ébahissement et la délectation : réception comparée et poétiques du roman grec en France et en Angleterre aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Champion, 1997.

<sup>2</sup> Nous retenons la définition d'un topos selon le Conseil scientifique de la Sator (Société d'Analyse de la Topique Romanesque) « situation narrative récurrente reconnue comme le véhicule d'un argument » (« Qu'est-ce que le topos narratif pour la Sator ? », Satorbase, 1996, <http://www.satorbase.org/index.php?do=outils#definitions>).

et parfois une leçon morale, explicite ou implicite, souvent à coloration « jansénisante », insistant sur l'incapacité humaine à gérer la passion forte<sup>3</sup>. Cet aspect didactique est un élément carrément moins important chez la majorité des romanciers qui mettent l'accent sur la qualité divertissante de leurs ouvrages. Selon René Godenne, pour cette majorité, « l'intention fondamentale reste la même: raconter une histoire sentimentale en gonflant la part de la galanterie »<sup>4</sup>. *L'épouse fugitive, Histoire galante, nouvelle et véritable*, publié en 1682 à Amsterdam par un auteur mal connu, le sieur Crosnier, attire l'attention par sa situation à la frontière entre la frivolité et le didactisme romanesque<sup>5</sup>. Une étude de cette nouvelle nous permettra de démontrer la productivité des topoï en question, l'enfermement et la fuite, déployés dans une histoire d'amour et de mariage où se côtoient le pathos et l'ironie – un mélange qui sert à capter la confusion qui entoure une institution en pleine évolution.

## 2. De nouvelles représentations du mariage

La première modernité est une époque où les changements dans l'institution du mariage provoqués par la Réforme et les Contre-Réformes font foisonner de nouveaux genres textuels ; les traités catholiques destinés aux couples mariés qui commencent à paraître en France aux années 1620 font partie de la campagne pour renforcer l'adhérence à l'Église<sup>6</sup>. Abondant dans le même sens, des traités d'ordre médical et juridique ainsi que des manuels mondains, contribuent à la valorisation de la vie conjugale, mais il existe aussi dans tous ces domaines une réaction

---

<sup>3</sup> Selon l'optique de Philippe Sellier dans sa présentation de *La Princesse de Clèves*, Paris, Librairie Générale Française, coll. « Le Livre de poche », 1999, p. 16-22.

<sup>4</sup> R. Godenne, *Histoire de la nouvelle française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Genève, Droz, 1970, p. 91.

<sup>5</sup> Jean Crosnier, *L'épouse fugitive. Histoire galante, nouvelle et véritable*, Amsterdam, sans éditeur, 1682.

<sup>6</sup> Voir A. Walch, *La Spiritualité conjugale dans le catholicisme français, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2002.

violente qui cherche à contrecarrer la nouvelle appréciation du mariage<sup>7</sup>. L'« imaginaire nuptial<sup>8</sup> » créé par ces textes se manifeste également dans le domaine romanesque dans les cas où la fiction contribue aux débats sur la vie mariée, ce qui est le cas de *L'épouse fugitive*. Cette nouvelle raconte une histoire galante avec une intrigue de base qui ne surprend guère : suite à de multiples enfermements, l'héroïne retrouve sa liberté et l'homme de sa vie. Une première complication dans l'idylle se remarque pourtant dans le titre, car l'adorable Angélique est toujours l'épouse d'un autre lorsqu'elle retrouve son amant, Belligny. Le texte ne dit rien de l'avenir que le jeune couple peut envisager : réfugiés en Angleterre, ils goûtent « la douceur des plaisirs<sup>9</sup> » à la dernière page. L'existence d'un mari riche et puissant de l'autre côté de la Manche pourrait créer des ennuis pour Angélique et Belligny, même si le mariage n'a pas été consommé<sup>10</sup>. Ce n'est pas la fin dystopique courante dans les romans et autres contes de fée des écrivaines du tournant du siècle<sup>11</sup>, mais il y a plus d'un épisode troublant qui peut nous inciter à voir dans le texte de Crosnier une mise en question de plusieurs aspects de la simple histoire sentimentale typique de la nouvelle de l'époque selon René Godenne. C'est en effet en étudiant les figures et paradoxes de l'enfermement dans cette nouvelle que se découvre une problématique touchant non seulement aux développements dans le discours romanesque mais aussi à l'évolution des commentaires sur le mariage.

### 3. Figures de l'enfermement et intertextualité dans *L'épouse fugitive*

---

<sup>7</sup> Voir l'anthologie virtuelle en voie de construction sous notre direction à <http://mariage.uvic.ca/> pour un échantillon de ces documents et des commentaires à leur sujet.

<sup>8</sup> L'expression sert à caractériser nos recherches sur la représentation du mariage, répertoriées à <http://www.uvic.ca/humanities/french/faculty-staff/faculty/claire-carlin/index.php>.

<sup>9</sup> *L'épouse fugitive*, op. cit., p. 225.

<sup>10</sup> En 1682, la couronne exerce un pouvoir de plus en plus strict sur le mariage, surtout celui des nobles et des riches dont l'instabilité pourrait avoir des retombées pour l'état. Voir à ce sujet J. Gaudemet, *Le mariage en Occident. Les mœurs et le droit*, Paris, Éditions du Cerf, 1987, p. 313-314, 324-326.

<sup>11</sup> Voir Lewis Seifert, *Fairy Tales, Sexuality and Gender in France, 1690-1715 : Nostalgic Utopias*, New York, Cambridge University Press, 1996, pour un examen de ces fins dystopiques.

Il est à noter qu'avant les enfermements à série de l'héroïne, trois autres personnages connaissent la claustration : une femme qui n'a pas de nom, la fille de cette dernière, et notre héros Belligny. La première, jeune et innocente, est enlevée et emprisonnée pendant une année entière. Elle accouche d'une fille ; suite à ce traumatisme, son capteur lui permet de choisir la vie cloîtrée, ce qu'elle fait volontiers (comme si elle avait d'autres choix)<sup>12</sup>. L'enfant née de ce viol, Climène, est élevée sans savoir l'identité de ses parents biologiques. Amoureuse de Belligny, Climène apprend que son père naturel, le méchant Ariste, ne lui permettra pas d'épouser celui qu'elle aime. Vertueuse, Climène refuse de fuir, malgré les supplications de son amant. Le résultat est son enfermement à elle dans le même couvent où réside sa mère, qui jusqu'à ce moment lui est inconnue. C'est alors que Belligny décide de se travestir pour entrer dans le couvent, où il jouit des délices de son déguisement dans des scènes qui font penser au best-seller du premier XVII<sup>e</sup> siècle, *L'Astrée*. Comme Astrée qui ne reconnaît pas consciemment Céladon, Climène imagine que cette fille ressemble à Belligny. Comme Astrée, Climène reste aveugle avant que son amant se découvre, car elle le croit mort : la rumeur courait que Belligny s'était précipité dans la Seine par désespoir amoureux, exactement comme Céladon dans le Lignon<sup>13</sup>. Une fois que Climène accepte et l'identité et la présence de Belligny, les amants peuvent jouir des « plaisirs innocents » de leur intimité pendant trois mois, période après laquelle ils reçoivent un rappel plutôt brutal qu'ils ne sont pas en Forez : les religieuses, jalouses des relations proches entre la jolie nouvelle-venue et non pas Climène, mais sa mère, vérifient en regardant soigneusement la lingette de Belligny que cette « fille » n'a pas menstrué, alors on appelle une sage femme pour vérifier sa grossesse. Belligny s'enfuit du couvent juste à temps pour éviter un examen humiliant, laissant derrière lui Climène, qui finit par être mariée contre son gré au

---

<sup>12</sup> *L'épouse fugitive, op. cit.*, p. 28-31.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 80-96.

secrétaire de son père<sup>14</sup>. Ce mariage forcé oblige Climène à quitter le couvent, où elle prétendait être contente de vivre auprès de sa mère et à l'abri des remous du monde.

La préférence de la vie conventuelle énoncée par Climène et par sa mère est des plus ambivalentes, mais la raison pour laquelle Crosnier choisit de focaliser sur la retraite comme un de ses topoï principaux est, à mon avis, claire : l'attractivité de la notion du repos de l'âme fait partie de la plus importante querelle littéraire des années juste avant la publication de *L'épouse fugitive* en 1682, celle de *La Princesse de Clèves* qui a lieu entre 1678 et 1679<sup>15</sup>. Jeune veuve noble et fortunée, Madame de Clèves a le pouvoir social et financier de quitter le monde et de choisir la vie contemplative si elle le désire. On peut arguer, comme la critique le fait depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agit ou d'un acte héroïque, ou d'une lâcheté invraisemblable. Pour Climène et sa mère, par contre, il n'y a pas de choix, il n'y a que le consentement à un sort décidé pour elles par Ariste. Qui plus est, le monde avec toute son agitation entre dans le lieu de refuge en la personne de Belligny. Son séjour au couvent se déroule en effet comme une série d'agressions contre sa bien-aimée. Quand Climène exprime son inquiétude devant la ressemblance entre son amant et sa nouvelle amie, la réponse de Belligny rappelle l'érotisme de *L'Astrée*, mais sans le respect pour la dame dont fait preuve Céladon :

« Cette pensée est plaisante, répliqua-t-il en souriant, et je voudrais pour votre satisfaction que cela fut ou que votre imagination en fut si bien remplie que vous le crussiez entièrement, nous passerions ensemble d'agréables moments, car je me sens assez d'humeur à faire le personnage d'un amant<sup>16</sup> ».

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 98-106.

<sup>15</sup> Voir M. Laugaa, *Lectures de Mme de Lafayette*, Paris, A. Colin, 1971 et Valincour, *Lettres sur La Princesse de Clèves*, éd. C. Montalbetti, Paris, Flammarion, 2000.

<sup>16</sup> *L'épouse fugitive*, p. 91.

Climène n'ordonne pas la mort de son amant une fois que son identité lui est révélée comme l'a fait Astrée, et les caresses entre femmes deviennent ici des baisers hétérosexuels offerts en connaissance de cause. Les relations mal définies mais proches entre Belligny et la mère de Climène ne font que renforcer le sens que le cloître a été envahi par cette présence masculine. Quand Belligny sort du couvent aussi brusquement qu'il y est entré, l'intrusion de son corps d'homme dans ce havre de paix ne fait que souligner que le lieu est peu sûr pour les femmes qu'il laisse derrière lui. La retraite n'est évoquée que pour mieux distancier le monde dépeint dans *L'épouse fugitive* de la possibilité de la sécurité à l'abri de l'amour-passion telle qu'elle est proposée à la fin de *La Princesse de Clèves*.

La problématisation du topos de l'enfermement continue à se développer quand on apprend qu'au moment où Belligny entre dans le couvent, il est déjà amoureux d'Angélique. Alors les relations intimes entamées au couvent avec Climène (qui ressemble de près à Angélique) ne servaient qu'à distraire Belligny en attendant l'occasion de connaître Angélique, qu'il épie en bon voyeur depuis plusieurs semaines<sup>17</sup>. L'histoire de Belligny représente en effet un des fils narratifs qui unissent les deux parties de la nouvelle dans la mesure où il a des relations (apparemment sexuelles) avec tous les trois personnages féminins. L'histoire de Climène, qui occupe presque la moitié du texte, se termine par un mariage qui lui donne, en fin de compte, beaucoup de marge de manœuvre. Libérée malgré elle, faisant un grand effort pour se considérer l'amie de Belligny et non plus son amante, elle tente de l'aider à s'établir en arrangeant pour lui un mariage avantageux, sans savoir que c'est Angélique qu'il a déjà en vue<sup>18</sup>.

Angélique est présente dès la première page du roman dans le récit-cadre, car elle est la

---

<sup>17</sup> Le voyeurisme est encore un thème important dans *La Princesse de Clèves*.

<sup>18</sup> *L'épouse fugitive*, p. 116-118.

destinataire de l'histoire de Climène. Une héritière riche, Angélique est menacée par un mariage forcé avec le père de Climène, Ariste, maintenant âgé de plus de 70 ans. Ariste s'est organisé avec son ami, l'oncle et gardien d'Angélique, pour limiter les visites chez elle dans la première étape d'un enfermement progressif. Ariste fait confiance à sa fille, alors seule Climène a le droit de rendre visite à Angélique. Quand elle arrive accompagné d'un ami, il s'agit bien sûr de Belligny, qui fait de son mieux pour divertir Angélique de la tristesse provoquée par la suspension de sa vie mondaine. Connaissant l'histoire de Climène et de Belligny, Angélique ne trouve pas mieux que de demander au jeune homme de se travestir pour voir combien il sera joli en jeune fille<sup>19</sup>. Le jour suivant, il satisfait au désir d'Angélique, en lui expliquant

« qu'en prenant cet habit de fille il croyait avoir changé de sexe [...]. '[...] je sens que j'ai un cœur d'homme, et je le voudrais bien changer contre celui d'une Demoiselle, il n'y a que cela qui me manque et je crois si je l'avais que vous ne résisteriez pas à m'accorder ces marques d'amitié que vous recevez de celles de votre sexe' »<sup>20</sup>.

La tactique de séduction réussit ; à partir de ce moment, c'est le travestissement qui leur permet de se voir régulièrement, y compris dans la chambre d'Angélique une nuit suite à un bal. Surpris par Ariste et l'oncle d'Angélique (Artamon), Belligny s'échappe par une fenêtre, toujours déguisé en femme. En effet, les seuls moments où Belligny arrive à agir de manière efficace sont ceux où il se travestit. Le topos de l'homme travesti est loin d'être inconnu dans la nouvelle de la période louis-quatorzienne<sup>21</sup>, mais l'usage qu'en fait Belligny illustre les deux grands avantages du travestissement masculin : séduire et fuir. Là où la femme seule et libre, travestie ou non,

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 129-130.

<sup>21</sup> Voir la Satorbase, base de données déjà citée, topos « homme\_travestir\_sexe ».



court un fort risque de perdre sa liberté, ses belles robes permettent toujours à Belligny de se tirer d'affaire<sup>22</sup>. Au contraire, c'est quand il agit en « vrai mâle » qu'il est sur le point de se faire emprisonner : par pure maladresse<sup>23</sup>, le jour où il doit retrouver Angélique pour leur fugue définitive, il entre dans un duel avec un inconnu, qu'il tue. Ce n'est que grâce à ses habits de femme qu'il échappe à l'arrestation. Par la suite, la valise contenant sa toilette féminine ne le quitte plus jamais.

Or, le roman le plus connu pour le travestissement avant 1682 est *Les mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière* de Marie-Catherine Desjardins, Madame de Villedieu. Dans cette histoire publiée en six nouvelles entre 1672 et 1674, Sylvie mène une vie d'aventurière qui aime librement et qui sème le scandale – comme le roman dont elle est l'héroïne l'a fait lors de sa publication<sup>24</sup>. Sylvie fait l'amour non seulement aux hommes mais aussi, en travesti, à une femme, laissant développer l'érotisme potentiel de son texte encore plus que Crosnier ne le fera. Sylvie échappe à plusieurs reprises à l'enfermement, mais le dernier volume se termine par sa retraite, volontaire, et le commentaire ironique que l'idée de la vie conventuelle l'attire après des années de vie mouvementée<sup>25</sup>. *L'épouse fugitive* semble tendre un miroir au roman de Villedieu dans la mesure où les héroïnes des deux textes sont des femmes fortes qui réagissent rapidement, mais Sylvie avance volontiers vers la clôture, tandis que l'Angélique de Crosnier se trouve enfermée de plus en plus étroitement dans les dernières pages de la nouvelle pour à la fin se libérer soudain – mais sans se travestir, laissant ce stratagème à Belligny, qui en dépend, comme

---

<sup>22</sup> Il trouve abri encore une fois dans un couvent en s'échappant de chez Angélique. *L'épouse fugitive*, *op. cit.*, p. 153-158.

<sup>23</sup> Belligny laisse échapper une balle lors d'un jeu de paume, qui frappe le passant. Celui-ci refuse d'accepter les excuses de Belligny. *Ibid.*, p. 213-215.

<sup>24</sup> Voir Donna Kuizenga, « A Woman on Her Own », l'introduction à son édition et traduction en anglais des *Mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière*, Chicago, University of Chicago Press, coll. « The Other Voice in Early Modern Europe », 2004, p. 1-18.

<sup>25</sup> Marie-Catherine Desjardins (Madame de Villedieu), *Mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière*, t. 6, Paris, Claude Barbin, 1674.

il dépend des femmes en général pour le protéger et favoriser ses intérêts. C'est ce que font tous les personnages féminins dès qu'elles rencontrent le jeune séducteur<sup>26</sup>, mais à chaque fois, il y a un prix à payer pour leur générosité.

L'exemple le plus frappant est celui d'Angélique. Au début de la nouvelle, c'est la plus sage des jeunes filles, mais Ariste, un fiancé rebutant, éveille en elle une résistance ferme. Croire qu'Angélique a un amant incite Ariste à l'emmener en Bourgogne pour l'éloigner des tentations de Paris; elle feint son accord pour le mariage afin de regagner la capitale, mais une fois de retour, elle explique à Ariste qu'il devrait se contenter du « repos où toute personne raisonnable doit aspirer »<sup>27</sup> – jouant encore avec un des thèmes omniprésents dans la nouvelle galante. (La suggestion d'Angélique est teinte d'une ironie dédoublée, sa malice rappelant au lecteur qu'elle est elle-même loin de réaliser l'état d'esprit qu'elle recommande à Ariste.) Pour la punir de son insolence, l'oncle d'Angélique l'enferme dans « une petite chambre obscure dans laquelle on ne pouvait entrer sans passer dans la sienne »<sup>28</sup>, mais elle ne cède ni aux prières ni aux menaces des vieux. Impatient devant son obstination, Ariste enferme Angélique dans une petite cave chez lui, un supplice insupportable :

« Huit jours après qu'elle fut dans cette épouvantable prison, elle sentit des douleurs si violentes, causées tant par l'humidité du lieu, la mauvaise nourriture, et le peu de repos qu'elle avait pris, n'étant couchée que sur un simple matelas. [...] elle fut obligée pour se délivrer de cette tyrannie de consentir au mariage d'Ariste<sup>29</sup> ».

---

<sup>26</sup> Belligny compte sur Climène et Angélique, mais aussi sur la mère biologique de Climène, et aussi sa mère adoptive : toutes font de leur mieux pour le secourir.

<sup>27</sup> *L'épouse fugitive*, p. 184.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 190-191.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 200-201. Le texte de 1682 met par erreur « épouvantage prison ».

Or, rusée, elle ne cède que pour se donner le moyen d’agir. Belligny, témoin de ses noces, ne trouve pas mieux que de se jeter sur son lit en pleurant tandis qu’Angélique s’appête calmement à fuir. Quittant le repas après le second service, elle prend ses bijoux et mille louis offerts par Ariste avant de se rendre chez Belligny, qui, tout étonné de la voir, accepte de partir en Angleterre quand la situation sera plus calme. Angélique se cache (bien sûr) dans un couvent, certaine que leur départ est imminent, mais après son duel, Belligny décide qu’il vaut mieux fuir immédiatement, sans elle. Quand il retourne à Paris quelques jours plus tard, elle a déjà pris l’initiative de partir toute seule. Ils arrivent en Angleterre au même moment, où « ... ils jouissent sans crainte du plaisir de se voir, et de toutes les douceurs qu’un pur amour peut permettre à de parfaits amants »<sup>30</sup>.

L’emploi du présent dans les derniers mots du texte pourrait souligner la perspective durable des plaisirs et des douceurs de leur vie en commun – mais les habitués de la nouvelle auraient en 1682 reconnu la forte dose d’intertextualité parsemée dans le texte de Crosnier, qui met en doute les effets permanents de la fin heureuse. Avec une tonalité qui varie entre le pathétique et l’ironique, l’auteur joue à répétition avec des topoï explicitement reliés à des best-sellers récents. Sans introduire les aventures fantaisistes devenues de plus en plus fréquentes dans les nouvelles des années 1680 (du genre « enlèvement par des corsaires ») et qui semblent un retour en arrière par rapport à la fiction moderne<sup>31</sup>, Crosnier participe d’un discours romanesque qui, comme *La Princesse de Clèves* et *Les mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière*, évoque l’enfermement de la femme comme un problème social actuel.

#### 4. Fiction et critique sociale

---

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 224.

<sup>31</sup> R. Godenne, *op. cit.*, p. 91-95.

Le lien entre ces mondes romanesques et la réalité vécue par les femmes des classes supérieures est illustré parfaitement par les mémoires de Marie et d'Hortense Mancini, publiés entre 1675 et 1678. Ces nièces du Cardinal Mazarin quittèrent toutes les deux leur domicile, laissant derrière elles enfants, richesses et vie mondaine pour échapper à la violence conjugale, et surtout à la menace de l'enfermement<sup>32</sup>. Après la fugue d'Hortense en 1668 et celle de Marie en 1672, les deux sœurs connurent la claustration à répétition, mais là où Hortense finit par vivre librement en Angleterre (malgré la pénurie des dix dernières années de sa vie<sup>33</sup>), Marie passa plusieurs années enfermée dans divers couvents et même emprisonnée dans deux forteresses, pour ne connaître définitivement la liberté qu'en 1689 à la mort de son époux italien, le Connétable Colonna<sup>34</sup>. Les deux sœurs, célèbres malgré elles à travers l'Europe, tentèrent de justifier leur comportement dans leurs mémoires. René Demoris parmi d'autres a étudié la frontière souvent mal démarquée à l'époque entre mémoires et fiction ; en effet, il note la ressemblance entre les mémoires d'Hortense et *Les mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière*<sup>35</sup>. Trois versions des mémoires de Marie, dont une seule est de sa plume<sup>36</sup>, sont également romanesques, surtout dans leur traitement des topoï qui nous concernent, car le cycle de la fuite suivie de l'enfermement est le moteur de son récit, comme c'est le cas de *L'épouse fugitive*.

---

<sup>32</sup> Les mémoires des deux sœurs sont publiés pour la première fois dans une édition moderne par Gérard Descot dans la collection « Le temps retrouvé », Mercure de France, 1965, réimprimée en 1987. L'édition des mémoires de Marie Mancini procurée par E. Goldsmith et P. Cholakian, *La vérité dans son jour* (Delmar, New York, Scholars' Facsimiles & Reprints, 1998) rétablit la version de son texte de 1677, que l'on sait de sa main, ce qui n'est pas le cas de l'édition de 1678 choisie par G. Descot. Hortense avait déjà publié ses *Mémoires D.M.L.D.M.* en 1675.

<sup>33</sup> Morte en 1699 ; en 1689, son mari gagne la bataille sur sa dot.

<sup>34</sup> Voir l'introduction à *La vérité dans son jour* par P. Cholakian et E. Goldsmith, *op. cit.*, p. 9-19.

<sup>35</sup> R. Demoris, *Le roman à la première personne*, Genève, Droz, 2002, p. 112.

<sup>36</sup> P. Cholakian et E. Goldsmith notent que la première des trois versions des mémoires de Marie, les *Mémoires de M.L.P.M.M. Colonne*, parus en 1676, est apocryphe, ce qui semble avoir incité Marie à publier sa propre interprétation de sa vie en 1677. En 1678, Sébastien Brémond fit paraître une version révisée du texte de Marie, *Apologie ou les véritables mémoires de Madame la Connétable de Colonna, Maria Mancini, écrits par elle-même* (éd. cit., p. 8).

La juxtaposition de ces exemples illustre la potentialité de la nouvelle et de notre sujet en particulier comme le site d'une critique du statut des femmes et de l'institution du mariage qui devient plus prononcée dans le roman à partir de 1670. Joan DeJean note dans *Géographies tendres* que la publication des *Mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière* marque un tournant dans la fiction comme dans le discours juridique au sujet du mariage, car c'est le moment où les interventions législatives de la couronne enlèvent beaucoup de ce qui restait du pouvoir ecclésiastique sur le mariage<sup>37</sup>. Les années 1670 sont en effet le moment de ce qu'on pourrait qualifier d'un renfermement en ce qui concerne divers discours non-fictionnels sur le mariage, surtout en comparaison avec la période entre 1640 et 1670<sup>38</sup>. Le nouveau respect pour la femme et la valorisation de la réciprocité comme point de départ pour le mariage qui fait partie intégrante de la doctrine catholique de la Contre-Réforme et qui se manifeste avec enthousiasme pendant la Régence d'Anne d'Autriche et les premières années du règne de Louis<sup>39</sup> semble avoir disparu pendant le dernier quart du siècle. Cette vision progressiste est remplacée par une attitude « moralisante » dans des textes comme *Le traité de la jalousie* d'Antoine Courtin (1674) et *Du*

---

<sup>37</sup> J. DeJean, *Tender Geographies: Women and the Origins of the Novel in France*, New York, Columbia University Press, 1991, p. 134 : « The *Mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière* marks a crucial moment in the history of French women's writing. Furthermore, because, like the monuments of that tradition, it allows the reality of women's lives to invade its fiction, the novel cannot be divorced from the history of women's legal status under the *ancien régime*. In both those histories it is a troubling document. In fiction, it heralds the advent of explosive texts in which characters male and female break out of the confinement of the roles previously dictated by fiction. In reality, it offers additional evidence of the crisis in marriage that inspires Lafayette's historical fiction. The novel may also help explain why the monarchy decided, at the very moment of its publication, to take control over marriage, to assume the power to decide who could marry, and to determine the grounds for separation ». Il faut cependant noter que la couronne exerçait progressivement plus son influence sur la législation matrimoniale depuis le règne de Henri II.

<sup>38</sup> Voir notre étude « Perfect Harmony : Love and Marriage in Early Modern Pedagogy », dans *The Art of Instruction: Essays on Pedagogy and Literature in 17<sup>th</sup>-Century France*, dir. Anne M. Birberick, Amsterdam, Rodopi, 2008, p. 201-224.

<sup>39</sup> Voir par exemple L. Couvay, *L'honnête maîtresse ou le pouvoir légitime des dames sur ceux qui les recherchent honnêtement en mariage*, Paris, Guillaume de Luyne, 1654 ; F. Joyeux, *Traité des combats que l'Amour a eu contre la Raison et la Jalousie*, Paris, Martin Hauteville, 1667; Madeleine de Scudéry, *Clélie, histoire romaine*, éd. Chantal Morlet-Chantalat, Paris, Champion, 2001-2005 [1<sup>ère</sup> édition 1660-1665].

*Bonheur et du malheur du mariage* du Sieur de Mainville (1688)<sup>40</sup> ; en comparant le traité du jésuite Jean Girard de Villethierry (1695) avec celui de Thomas LeBlanc trente ans plus tôt, on constate que l'accent sur le respect mutuel des deux membres du couple est remplacé par le renforcement de l'autorité masculine, comme le souligne leurs titres<sup>41</sup>. L'Église suit la direction morale de la monarchie, dont la politique est de plus en plus sévère à l'égard des femmes, plus sujettes à l'enfermement dans cette dernière partie du siècle que ce n'était le cas auparavant. L'exemple d'Hortense Mancini illustre cette politique ; elle resta libre en Angleterre jusqu'à son décès en 1699, mais son époux réussit à avoir gain de cause contre elle dans un procès civil en 1688, vingt ans après sa fuite de la France – et qui plus est, à sa mort il fit rapatrier le corps d'Hortense contre son gré<sup>42</sup>.

La prise de position méfiante face au mariage qui caractérise le discours religieux, juridique, mondain et même médical<sup>43</sup> du dernier XVII<sup>e</sup> siècle est dans un sens partagée par la fiction – surtout le genre de nouvelle où l'enfermement est un topos important. Cependant, là où la *doxa* attribue les problèmes de l'institution au nouveau statut accordé aux femmes, la fiction est (la plupart du temps) un site de résistance à leur dénigrement. Pour revenir au cas de *L'épouse fugitive*, on peut constater que Crosnier fait appel à un imaginaire bien établi pour ses lecteurs quand il traite de l'enfermement. En montrant d'une part les femmes comme victimes des caprices et des pulsions des hommes, et de l'autre leur capacité d'agir pour se tirer d'affaire, la

---

<sup>40</sup> A. Courtin, *Traité de la jalousie, ou moyens d'entretenir la paix dans le mariage*, Paris, Helie Josset, 1685 [1<sup>ère</sup> édition 1674] ; X. de Mainville, *Du Bonheur et du malheur du mariage*, 2 tomes, Paris, Amable Auroy, 1688.

<sup>41</sup> J. Girard de Villethierry, *La vie des gens mariez, ou les obligations de ceux qui s'engagent dans le mariage, prouvées par l'Écriture, par les Saints Peres, et par les conciles*, Paris, F. Pralard fils, 1695 ; T. Le Blanc, *La Direction et la consolation des personnes mariées, ou les moyens infailibles de faire un mariage heureux, d'un qui seroit mal heureux*, Paris, Jean Riviere, 1664.

<sup>42</sup> Voir E. Goldsmith, « Publishing the Lives of Hortense and Marie Mancini », dans *Going Public : Women and Publishing in Early Modern France*, dir. E. Goldsmith et D. Goodman, Ithaca, Cornell University Press, 1995, p. 41-43.

<sup>43</sup> N. Venette, *Le tableau de l'amour conjugal, considéré dans l'Etat du Mariage*, 1685; réimp. Amsterdam, Jean et Gilles Jansson, 1687.

nouvelle rejoint les textes des écrivaines qui émettent dans leurs ouvrages une critique du mariage sans que le caractère féminin soit responsable de ses maux.

Il n'est pas sans intérêt de noter en conclusion que l'enfermement est un sujet qui touche de près Jean Crosnier. Quand il publia *L'épouse fugitive*, il était en exil en Hollande suite à un ordre d'arrestation émis par Colbert trois ans plus tôt, en 1679. C'était un Protestant, un comédien (ancien gagiste de la troupe de Molière) qui se convertit en romancier pendant son séjour à Amsterdam. Crosnier rentra en France en 1687 pour être immédiatement arrêté de nouveau pour « maléfices et avortements », donc des crimes mal définis<sup>44</sup> ; le détail de ces accusations n'est pas connu, mais emprisonné d'abord à la Bastille puis au Château d'Angers, il s'évada. Repris et incarcéré à Vincennes, il tenta de tuer le gouverneur de la prison en 1701, ce qui mena à son enfermement à perpétuité. Il mourut dans la prison de Vincennes en 1709<sup>45</sup>. Son histoire personnelle d'anticonformisme fournit une raison de plus pour considérer que sa nouvelle fait partie de la résistance aux discours dominants et autoritaires en ce qui concerne la femme et le mariage.

Claire Carlin  
University of Victoria (British Columbia, Canada)

---

<sup>44</sup> Selon le *Dictionnaire universel* de Furetière (1690) : « Avortement : se dit figurément en Morale des desseins, des entreprises. Quand on fait quelque entreprise au delà de ses forces, elle est sujet à avorter. Maléfice : Crime ».

<sup>45</sup> Voir J.-P. Chauveau, *Dictionnaire des lettres françaises, le XVIIe siècle*, éd. P. Dandrey et al., Paris, Fayard et Librairie Générale Française (La Pochothèque), 1996, p. 351.

## Bibliographie

Carlin Claire, « Perfect Harmony : Love and Marriage in Early Modern Pedagogy », dans <i>The Art of Instruction: Essays on Pedagogy and Literature in 17<sup>th</sup>-Century France</i> , dir. Anne M. Birberick, Amsterdam, Rodopi, 2008, p. 201-224.
Chauveau Jean-Pierre, « Crosnier », dans Dandrey P. <i>et al.</i> (éd.), <i>Dictionnaire des lettres françaises, le XVII<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, Fayard et Librairie Générale Française (La Pochothèque), 1996, p. 351.
Courtin Antoine, <i>Traité de la jalousie, ou moyens d'entretenir la paix dans le mariage</i> , Paris, Helie Josset, 1685 [1 <sup>ère</sup> édition 1674].
Couvay Louis, <i>L'honneste maitresse ou le pouvoir legitime des dames sur ceux qui les recherchent honnestement en mariage</i> , Paris, Guillaume de Luyne, 1654.
Crosnier Jean, <i>L'épouse fugitive. Histoire galante, nouvelle et véritable</i> , Amsterdam, (sans éditeur), 1682.
DeJean Joan, <i>Tender Geographies: Women and the Origins of the Novel in France</i> , New York, Columbia University Press, 1991.
Demoris René, <i>Le roman à la première personne</i> , Genève, Droz, coll. « Titre courant », 2002.
Desjardins, Marie-Catherine (Madame de Villedieu) <i>Les mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière</i> , 6 vols., Paris, Claude Barbin, 1672-1674.
Furetière Antoine, <i>Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences &amp; des arts</i> , Rotterdam, 1690.
Gaudemet Jean, <i>Le mariage en Occident. Les mœurs et le droit</i> , Paris, Éditions du Cerf, 1987.
Girard de Villethierry Jean, <i>La vie des gens mariez, ou les obligations de ceux qui s'engagent dans le mariage, prouvées par l'Écriture, par les Saints Peres, et par les conciles</i> , Paris, F. Pralard fils, 1695.
Godenne René, <i>Histoire de la nouvelle française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles</i> , Genève, Droz, 1970.
Goldsmith Elizabeth C., « Publishing the Lives of Hortense and Marie Mancini », dans <i>Going Public : Women and Publishing in Early Modern France</i> , dir. E. Goldsmith et D. Goodman, Ithaca, Cornell University Press, 1995, p. 31-45.
Joyeux F., <i>Traité des combats que l'Amour a eu contre la Raison et la Jalousie. Où il adjoute le duel innocent du corps &amp; de l'ame de l'apologie du mariage, avec un petit discours sur l'élection que l'homme doit faire d'une femme</i> , Paris, Martin Hauteville, 1667.
Kuizenga Donna, « A Woman on Her Own », introduction, <i>Mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière</i> , Chicago, University of Chicago Press, coll. « The Other Voice in Early Modern Europe », 2004, p. 1-18.
Laugaa Maurice, <i>Lectures de Mme de Lafayette</i> , Paris, A. Colin, 1971.
LeBlanc Thomas, <i>La Direction et la consolation des personnes mariées, ou les moyens infaillibles de faire un mariage heureux, d'un qui seroit mal heureux</i> , Paris, Jean Riviere, 1664.
Mainville Xaindrin de, <i>Du Bonheur et du malheur du mariage; et des considerations qu'il faut faire avant que de s'y engager. Ouvrage moral et curieux</i> , 2 tomes, Paris, Amable Auroy, 1688.



Mancini Marie, <i>La vérité dans son jour</i> , éd. P. Cholakian et E. Goldsmith, Delmar, New York, Scholars' Facsimile Press, 1998.
<i>Mémoires d'Hortense et de Marie Mancini</i> , éd. G. Doscot, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1965, 1987.
Plazenet Laurence, <i>L'ébahissement et la délectation : réception comparée et poétiques du roman grec en France et en Angleterre aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles</i> , Paris, Champion, 1997.
Sator (Société d'Analyse de la Topique Romanesque), Conseil scientifique, « Qu'est-ce que le topos narratif pour la Sator ? », Satorbase, 1996, <a href="http://www.satorbase.org/index.php?do=outils#definitions">http://www.satorbase.org/index.php?do=outils#definitions</a> .
Scudéry Madeleine de, <i>Clélie, histoire romaine</i> , éd. Chantal Morlet-Chantalat, Paris, Champion, 2001-2005 [1 <sup>ère</sup> édition 1660-1665].
Seifert Lewis, <i>Fairy Tales, Sexuality and Gender in France, 1690-1715 : Nostalgic Utopias</i> , New York, Cambridge University Press, 1996.
Sellier Philippe, Introduction, Madame de Lafayette, <i>La Princesse de Clèves</i> , Paris, Librairie Générale Française, coll. « Le Livre de poche », 1999, p. 7-33.
Valincour Jean-Baptiste Henri du Troussel de, <i>Lettres sur La Princesse de Clèves</i> , éd. C. Montalbetti, Paris, Flammarion, 2000.
Venette Nicolas, <i>Le tableau de l'amour conjugal, considéré dans l'Etat du Mariage</i> , 1685; réimp. Amsterdam, Jean et Gilles Jansson, 1687.
Walch Agnès, <i>La Spiritualité conjugale dans le catholicisme français, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, Les Éditions du Cerf, 2002.